Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260430-DE057CM30042026-DE

République Française
DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Ploumagoar

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Date de convocation
17 avril 2026

Date d'affichage
17 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois d'avril, à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, maire.

Présents :
M. ECHEVEST, M. PRIGENT, Mme COCGUEN, M. YAHIA, Mme BOTCAZOU, M. LE LAY, Mme LE FOLL, M. STEPHAN, M. HATTON, Mme LE COTTON, Mme CRENN, Mme CHARNEAU, Mme LOLLIERIC, M. MONJARET, M. SAVINIEN (à partir de 19h10), M. COLLET, M. BERTHILLOT, Mme LE LIARD, Mme EUZEN, M. BATARD, M. CHEVALIER, Mme GUILCHER, Mme LE GOUX, M. LAQUERRE.

Pouvoirs :
Mme LOYER à M. STEPHAN, M. BIHEL à M. ECHEVEST, Mme GREZARD à Mme CRENN, Mme DRUILLENEC à Mme LE FOLL, M. NOGE à M. YAHIA, M. SAVINIEN (jusqu'à 19h10) à M. LE LAY.

Absents :

Secrétaires de séance : Mme LE FOLL et M. BATARD

Délibération n° 2026-057|Budget primitif 2026 de la commune

Monsieur le Maire Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif 2026 de la Commune, étudié par la commission des finances, dont la vue d'ensemble s'équilibre en section de fonctionnement et en section d'investissement comme suit :

- 5 488 560,28 € en section de fonctionnement
- 6 497 101,66 € en section d'investissement.

Le Conseil Municipal,

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260430-DE057CM30042026-DE

Vu l'instruction comptable M57,

Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la séance du 9 avril 2025 et le rapport de présenté,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 16 avril 2026,

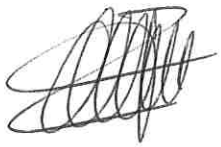
Après en avoir délibéré,

Approuve, A l'unanimité des membres présents et représentés, par chapitre, la section de fonctionnement du Budget Primitif 2026 de la Commune,

Approuve, majoritairement (y compris les pouvoirs), par opération, la section d'investissement du Budget Primitif 2026 de la commune comme suit :
Pour : 24 voix
Contre : 5 voix (M. BATARD, M. CHEVALIER, Mme GUILCHER, Mme LE GOUX, M. LAQUERRE).

--Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

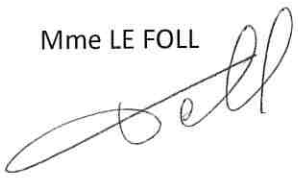
Le Maire,



Yannick ECHEVEST

Les secrétaires de séance,

Mme LE FOLL



M. BATARD

